

### Définition et mesure

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique utilisé ici rapporte le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans. Deux autres indicateurs sont présentés ici : le taux de dépendance des jeunes (individus de moins de 20 ans) et le taux de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus), tous deux calculés par rapport au nombre d'individus de 20 à 64 ans. Ensemble, ces ratios donnent des informations sur les évolutions démographiques qui ont caractérisé les pays de l'OCDE jusqu'ici et auxquelles on peut s'attendre pour l'avenir.

Les projections des ratios de dépendance démographique utilisées dans cette section sont basées sur les dernières projections de la « variante moyenne » de la population de chaque pays de l'OCDE, telles qu'elles figurent dans la Base de données de l'OCDE sur la démographie et la population active. Ces estimations diffèrent de celles présentées dans les éditions précédentes du *Panorama de la société*, qui étaient basées sur les projections des Nations unies sur la population.

Les ratios de dépendance démographique influent sur le contexte global dans lequel s'applique la politique sociale et sur les types de besoins auxquels elle va être appelée à répondre. Leur évolution est fonction des taux de mortalité et de fécondité et des soldes migratoires. Dans tous les pays de l'OCDE, l'augmentation de l'espérance de vie et le déclin des taux de fécondité se sont traduits par une hausse du ratio de dépendance des personnes âgées et une baisse du taux de dépendance des jeunes, mais à des niveaux très différents et avec une intensité variable.

Le ratio de dépendance démographique s'échelonnait en 2005 de 55 % environ en Corée, en République slovaque et en République tchèque à plus de 80 % au Mexique et en Turquie, la valeur moyenne de l'ensemble de la zone de l'OCDE étant de 65 % (graphique GE2.1). Il devrait baisser au Mexique et en Turquie (jusqu'à environ 70 %) et augmenter fortement dans tous les autres pays de l'OCDE, soit une hausse de 23 points (environ un quart) pour l'ensemble de l'OCDE. D'ici 2050, d'après les projections, ce ratio devrait dépasser 100 % (c'est-à-dire que le nombre de « personnes à charge » dépassera celui des personnes capables d'assumer cette charge) en Italie, au Japon et en Espagne.

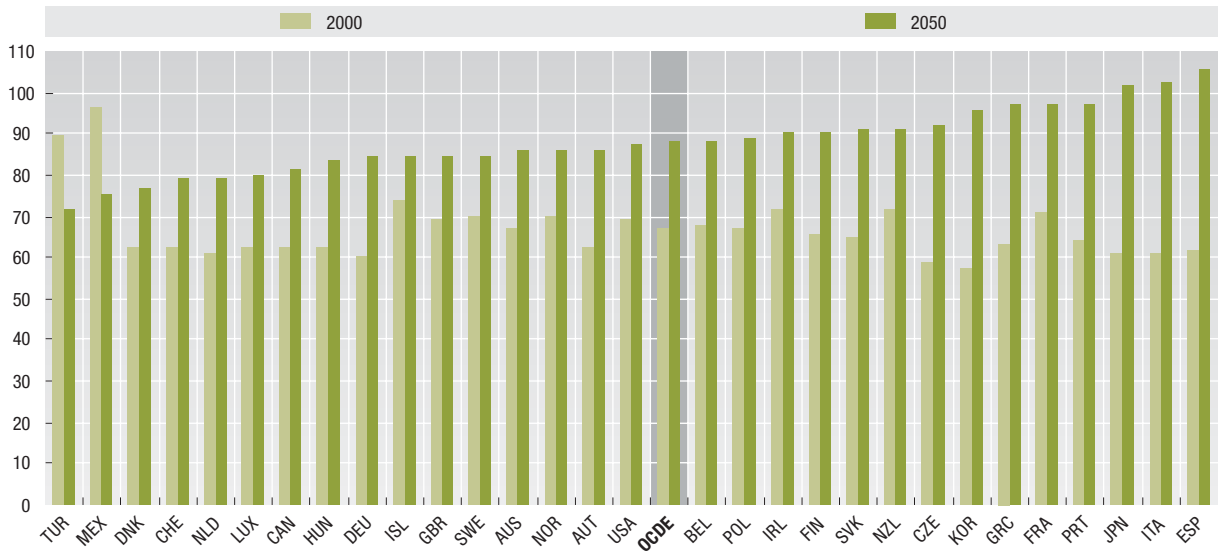
Ce changement du ratio de dépendance démographique résulte d'évolutions divergentes aux deux extrémités de la distribution des âges. S'agissant des personnes âgées, en 2005 on comptait en moyenne 24 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, soit environ un cinquième de plus que le niveau enregistré en 1980.

Les différences entre pays sont importantes (graphique GE2.2, partie gauche) – entre 30 et 35 % en Allemagne, Grèce, Italie et Japon et autour de 10 % seulement au Mexique et en Turquie. D'ici 2005, ce ratio devrait plus que doubler pour l'ensemble de la zone de l'OCDE (pour atteindre 52 %) et tripler au Mexique et en République slovaque. D'ici cette date, le ratio de dépendance des personnes âgées dépassera 70 % en Espagne, Italie et au Japon, mais restera inférieur à 40 % au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Luxembourg, au Mexique et en Turquie. Cette élévation des ratios de dépendance des personnes âgées contribuera à augmenter les dépenses publiques de santé, de soins de longue durée et de retraite; rien que pour la santé et les soins de longue durée, les hausses peuvent se situer selon les scénarios entre 3.5 et 6 points de pourcentage du PIB (OCDE, 2006b).

Au contraire, en 2005, le ratio de dépendance des jeunes était ramené à 41 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE – un recul d'environ 20 points de pourcentage par rapport à son niveau de 1980 – dans une fourchette située entre 31 % en Italie et au Japon et 70 % ou davantage au Mexique et en Turquie (graphique GE2.2, partie droite). Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce ratio va encore baisser à l'avenir (et descendre d'ici 2050 à un niveau de 37 % en moyenne), avec une stabilisation dans un grand nombre de pays de l'OCDE. La légère baisse du ratio de dépendance des jeunes pourrait contribuer à réduire les dépenses publiques d'éducation, mais pas suffisamment pour compenser la hausse des dépenses consacrées aux personnes âgées.

## GE2.1. Le ratio de dépendance démographique va augmenter d'environ un quart dans les 50 prochaines années

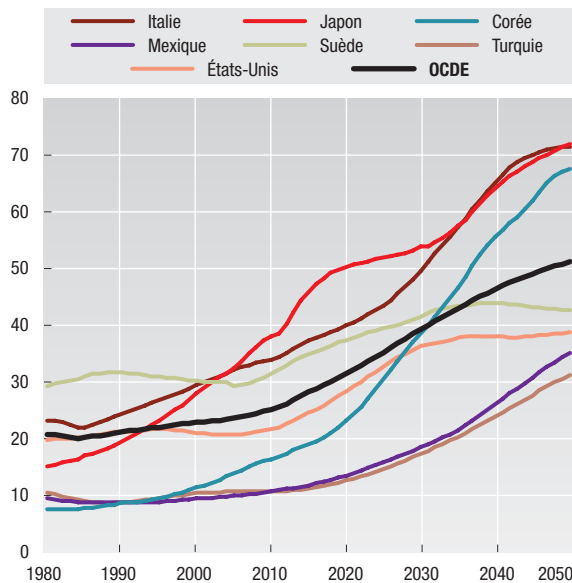
Part de la population de moins de 20 ans et de plus de 64 ans en pourcentage de la population des 20-64 ans, 2000 à 2050



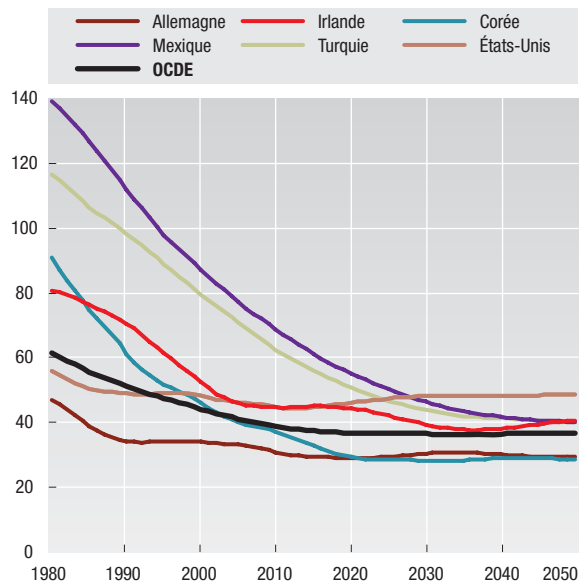
## GE2.2. Forte augmentation du ratio de dépendance des personnes âgées et stabilité du ratio de dépendance des jeunes

Ratio de dépendance démographique dans une sélection de pays de l'OCDE (projections à partir de 2005)

A. Population âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans



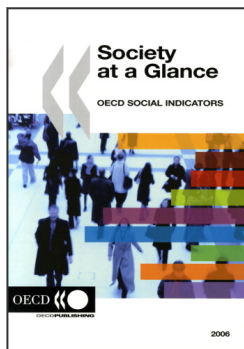
B. Population âgée de moins de 20 ans en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans



Source : Base de données de l'OCDE sur la démographie et la population active.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/246286785342>

**Pour en savoir plus** ■ OCDE (2006a), *Vivre et travailler plus longtemps*, OCDE, Paris. ■ OCDE (2006b), « Projecting OECD health and long-term care expenditures: What are the main drivers? », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 477, OCDE, Paris.



Extrait de :  
**Society at a Glance 2006**  
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-en](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2007), « Ratio de dépendance démographique », dans *Society at a Glance 2006 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-4-fr](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-4-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).